

ASTUCES DE SAISON

Le Bois Raméal Fragmenté Couvrir, nourrir et guérir le sol !

Arrivé en France il y a moins de 10 ans, c'est dans les années 90 que l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté (BRF) s'est développée au Canada.

Le BRF peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des sols et la lutte contre l'érosion. Il stimule fortement la vie du sol, en permettant la synthèse des humus et du sol grâce à l'action des champignons.



Le BRF, qu'est-ce que c'est ?

Un broyat de rameaux verts et de petites branches fraîches de moins de 7 cm de diamètre.

Quelles espèces sont utilisées généralement ?

→ **Tous les feuillus** et en particulier les bois blancs comme le frêne, le charme ou le peuplier qui ont une forte capacité d'absorption d'eau. Les résineux sont à éviter, leur capacité de dégradation étant plus restreinte (ne jamais dépasser la proportion de 20 %).

→ Du bois jeune fraîchement coupé (stocké pendant moins de 4 mois) pour favoriser le développement des champignons et broyé **en morceaux de 1 à 10 cm de longueur**.

Le BRF, comment ça marche ?

1. ÉLAGAGE et BROYAGE : du mois d'octobre au mois de janvier - février

Rendements : 10 m³ de branches donnent environ 1 m³ de BRF



De la haie...



Jusqu'au sol !

2. ÉPANDAGE

L'épandage est réalisé immédiatement après le broyage (dans les 48 heures) pour éviter le compostage du BRF.

L'épaisseur dépendra de l'usage et du type de sol :

- au potager et dans les massifs floraux, 4 à 5 cm ;
- sur sols argileux, moins de 3 cm ;
- aux pieds des arbustes et dans les vergers : 10 à 15 cm

3. ENFOUISSEMENT

Au potager, le BRF peut être enfoui superficiellement dans les 10 premiers cm du sol, lors de la mise en place des cultures au printemps.

Les champignons, acteurs de la dégradation du bois

Loin d'être un signe de «pourriture» ou d'une quelconque maladie, ils sont indispensables à la fertilité du sol, car ils sont les seuls capables de «digérer» la lignine des jeunes rameaux de petit diamètre. Mis directement au contact du sol, les rameaux broyés vont favoriser le développement de champignons bien spécifiques, qui, en les décomposant, vont accélérer la formation d'humus.

S'inspirer du fonctionnement de la FORET...



Quels sont les avantages de cette technique ?

Ses avantages agronomiques reposent sur la biodégradation du bois qui tend essentiellement à augmenter le taux d'humus et à stimuler l'activité biologique du sol.

- Utilisé comme un simple paillage, le BRF couvre le sol et permet de **limiter la présence des herbes indésirables** ;
- Il permet de limiter, voire de **supprimer l'arrosage** ;
- Il **nourrit le sol**, dans lequel la plante puisera les ressources nécessaires à son développement ;
- Il accélère le processus de formation du sol et permet **la régénération des sols affaiblis par une utilisation intensive et l'usage de produits chimiques** (engrais et produits phytosanitaires) : en se décomposant, les broyats de jeunes rameaux permettent à l'activité biologique du sol de se réinstaller. Le sol produit ainsi son propre humus et augmente sa capacité de stockage de l'eau.

Le sol se transforme au fil des années en une terre plus souple et plus fertile. Cette richesse renforce les défenses des plantes contre les maladies et les ravageurs.

Un inconvénient la 1ère année : le phénomène de faim d'azote

Une fois le BRF mis au sol, les champignons et leur mycélium vont commencer la décomposition de la lignine, ils vont puiser dans le sol une partie de leur nourriture, et notamment l'azote. Cette carence en azote dure de quelques semaines à quelques mois, pendant lesquels la croissance de certaines plantes peut être freinée. Puis, au fur et à mesure du développement de la faune du sol, celui-ci va à nouveau s'enrichir.

Pour pallier à ce phénomène de «faim d'azote», épandez le BRF en automne, à un moment où les plantes en dormance n'ont pas besoin d'azote. Vous pouvez également compenser cette perte temporaire en épandant du compost sous le BRF.

De nombreux professionnels et collectivités se sont engagés aux côtés des Missions Eau dans l'expérimentation de cette technique, pour en démontrer les avantages. Ces expérimentations sont financées par l'Agence de l'eau Rhin Meuse, la Région Alsace (FEADER) et les syndicats d'eau.

Pour plus d'informations, contactez Elsa Meyer-Schopka
Mission Eau Captages Hard Sud - Ville de Mulhouse
www.mission-eau-alsace.org - 0389337945

